

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit (NS)

Critère A : préambule et tâche

• Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il correctement le préambule et la tâche pour accomplir le travail ?

- Dans quelle mesure l'élève est-il capable de présenter clairement la tâche dans le préambule ?
- Dans quelle mesure la tâche atteint-elle bien le ou les objectifs présentés dans le préambule ?
- Dans quelle mesure le type de texte choisi est-il approprié à la tâche ?

Remarque : le terme « rédaction créative » est utilisé pour souligner le fait qu'une dissertation (littéraire) traditionnelle n'est pas un type de texte acceptable pour le travail écrit. La qualité artistique n'est cependant pas évaluée.

Points Descripteurs de niveaux

0

Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 – 2

L'élève utilise le préambule et la tâche de façon limitée, et il peut avoir partiellement accompli le travail.

L'élève a présenté la ou les œuvres littéraires, mais il a très peu expliqué le rapport entre la tâche et ces œuvres.

L'élève n'a guère expliqué son ou ses objectifs.

La tâche n'est pas une rédaction créative et elle n'a aucun rapport avec la ou les œuvres littéraires.

Le type de texte choisi ne convient pas au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule.

3 – 4

L'élève utilise dans une certaine mesure le préambule et la tâche pour accomplir le travail.

L'élève a parfois expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.

L'élève a expliqué son ou ses objectifs, mais il n'a pas indiqué comment il compte les atteindre.

La tâche est une rédaction créative, mais elle n'a aucun rapport avec la ou les œuvres littéraires.

Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il n'est pas utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.

5 – 6

L'élève utilise adéquatement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.

L'élève a expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.

L'élève a expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.

La tâche est une rédaction créative qui est seulement parfois en rapport avec la ou les œuvres littéraires.

Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, mais il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.

7 – 8

L'élève utilise bien le préambule et la tâche pour accomplir le travail.

L'élève a clairement expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.

L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.

La tâche est une rédaction créative qui est généralement en rapport avec la ou les œuvres littéraires.

Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé dans l'ensemble de la tâche.

9 – 10

L'élève utilise efficacement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.

L'élève a expliqué clairement et de façon détaillée le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.

L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.

La tâche est une rédaction créative qui est toujours en rapport avec la ou les œuvres littéraires.

Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.

Critère B : structure et développement

- Dans quelle mesure les idées sont-elles structurées et développées efficacement ?

Remarque : le critère B n'est utilisé **que pour évaluer la tâche**.

Points Descripteurs de niveaux

0

Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 – 2 Les idées sont pour la plupart structurées et développées de manière inefficace.

3 – 4 Les idées sont pour la plupart structurées et développées efficacement.

5 – 6 Les idées sont structurées et développées efficacement.

Critère C : langue

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue de manière appropriée et efficace dans le cadre de la tâche ?

Remarque : le critère C n'est utilisé **que pour évaluer la tâche**.

Points Descripteurs de niveaux

0

Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 – 2

La langue utilisée est très souvent limitée.

Le vocabulaire est limité ou généralement inapproprié à la tâche.

Les structures de phrases simples sont rarement employées de façon claire.

L'élève n'utilise pas de procédés rhétoriques ou les utilise de façon inappropriée.

3 – 4

La langue utilisée est généralement adéquate.

Le vocabulaire est varié, mais il est parfois inapproprié à la tâche.

Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais aucune tentative n'est faite pour utiliser des structures complexes.

L'élève utilise peu de procédés rhétoriques appropriés.

5 – 6

La langue est utilisée de manière appropriée et généralement efficace.

Le vocabulaire est varié et très souvent approprié à la tâche.

Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais il y a des erreurs dans les structures complexes.

L'élève utilise des procédés rhétoriques de façon appropriée.

7 – 8

La langue est utilisée de manière appropriée et efficace.

Le vocabulaire est très varié et toujours approprié à la tâche.

Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.

L'élève utilise efficacement des procédés rhétoriques variés.

Critère D : préambule

- Dans quelle mesure **le préambule** est-il clair et convaincant ?

Points Descripteurs de niveaux

0 Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 Le préambule n'est pas clair.

2 Le préambule est généralement clair.

3 Le préambule est clair, pertinent et s'appuie directement sur l'oeuvre littéraire.